



Utilisation professionnelle de produits Phytopharmaceutiques Catégorie Conseil

Appréhender la réglementation d'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour prévenir les risques pour l'environnement, protéger les utilisateurs et limiter les recours à ces produits.

 4 jours

 Sessions régulières

 CFPPA Site des Vaseix

POUR QUI ?

☞ salariés, chef d'entreprise, demandeurs d'emploi..

COMMENT ?

☞ Tarif : 140 € par jour. Par financement individuel, possibilité de financement via les fonds de formation.

Tarif groupe : 1100 € par jour.

(voir conditions générales de vente disponibles sur www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr)

☞ Inscription et renseignements :

Carine BOURROU, 05 55 48 44 30 — cfppa.limoges@educagri.fr

Voir programme de formation au dos.

CFPPA Les Vaseix – Bellac

Site des Vaseix
Domaine des Vaseix
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05 55 48 44 30
cfppa.limoges@educagri.fr

Site de Bellac
7 rue des Rochettes
87300 BELLAC
05 55 60 95 95

PROGRAMME

Réglementation : 7h

Cadre réglementaire, français : Plan Ecophyto – Grenelle, les différents certificats => Obligation, définition produits phytosanitaires, transport et stockage.

Stratégies pour limiter recours phytos : 10h

Identification des bioagresseurs
Biocontrôle, lutte intégrée. Choix espèces variétés, contrôle cultural, travail du sol. Raisonement intervention.

Prévention des risques pour l'environnement : 7h

Impact sur l'environnement, connaissance des dangers, contamination, pollution et risques.

Santé : 4h

Etiquette, pictogrammes, situation d'exposition. Dangereux, pénétration, intoxication. Devenir des produits.

Organisation
de la
formation

Modalité
D'évaluation

QCM informatique

Méthodes
pédagogiques

- Exposé
- Echanges
- Exercices pratiques

Equipement
apporté

Néant

Intervenants

Responsable de stage : Carine BOURROU

Profil des formateurs : formateurs spécialisés :

- Mme Babaudou, M Gayout, M Ferreira —CFPPA Les Vaseix—Bellac